



Enquête sur la formation des conseillers bâtiments

1. Objectifs

Suite au constat par les membres du RMT bâtiments d'élevage de demain d'une hétérogénéité dans la qualité du conseil et de problèmes rencontrés par certains conseillers bâtiments, une enquête a été réalisée durant l'été 2019. Cette enquête visait à déterminer si le niveau actuel de formation des conseillers bâtiments est suffisant pour assurer une bonne qualité de conseil en particulier pour les jeunes conseillers.

2. Méthode

23 conseillers en bâtiment ont été interrogés lors d'entretiens semi-directifs. Les personnes enquêtées ont été sélectionnées de manière à favoriser une diversité de profils au niveau de leur zone géographique (Figure 1), de leur expérience (Figure 2), de leur niveau initial de formation (Figure 3), de leur organisme (Figure 4) et des espèces concernées (Figure 5).

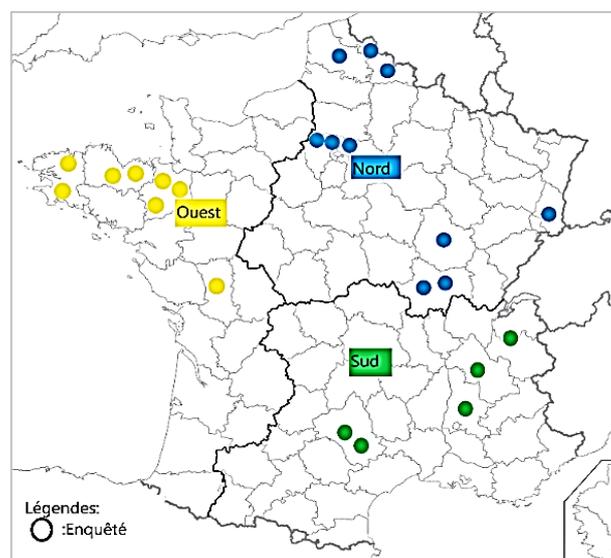


Figure 1 : Localisation géographique des conseillers enquêtés

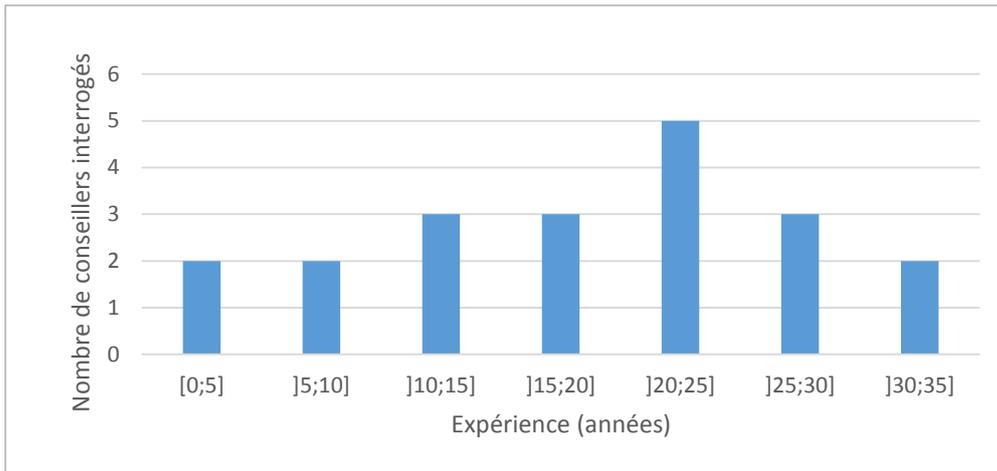


Figure 2 : Effectifs par classe d'années d'expérience

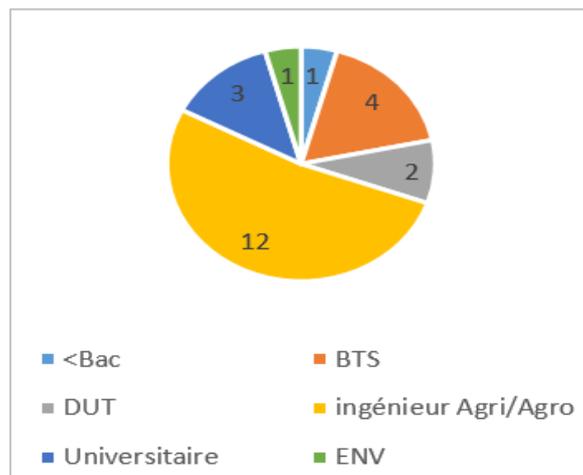


Figure 3 : Formation des conseillers de l'enquête

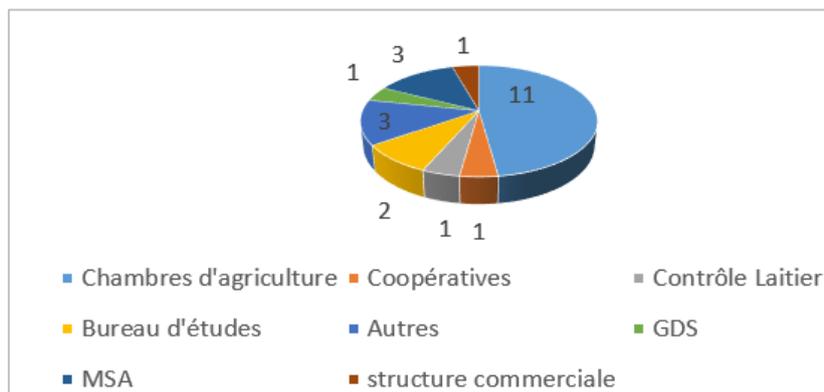


Figure 4 : Effectif de conseillers enquêtés par organisme

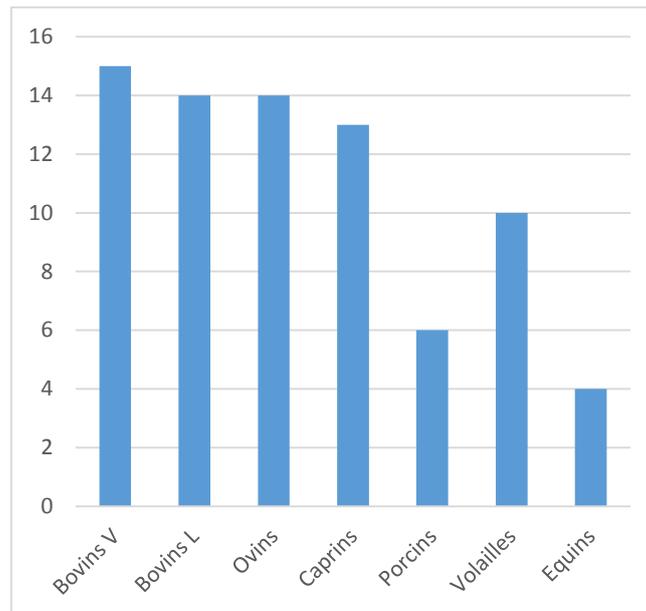


Figure 5 : Effectifs des conseillers par production

3. Résultats

Le manque de formation des jeunes conseillers est un problème fréquemment cité. Les entreprises recherchent des profils expérimentés et ont du mal à recruter. D'après les enquêtés, cette situation est générée par l'absence de formation spécifique sur le sujet des bâtiments d'élevage. La méconnaissance d'un métier qui n'attire pas et un salaire non proportionnel aux compétences à mobiliser sont d'autres raisons citées par les conseillers. Les enquêtés sont favorables à la mise en place d'une formation.

4. Propositions

Trois solutions ont été identifiées pour faire face à cette situation :

- 1) L'ouverture d'une formation spécifique sur le sujet avec un format certificat de spécialisation (CS),
- 2) La mise en place d'un parcours de spécialisation en école d'ingénieur,
- 3) La possibilité de renforcer et d'adapter les formations continues aux besoins des jeunes conseillers.

La figure 6 présente quelques points forts et limites de chaque proposition.

La proposition d'un certificat de spécialisation correspond le mieux aux besoins exprimés lors de cette enquête avec deux niveaux complémentaires de 6 mois avec un stage de 12 semaines par niveau :

- le premier niveau sur les enjeux et les bases des connaissances sur le bâtiment, destiné à tous les conseillers réalisant du conseil en bâtiments même de manière ponctuelle comme les conseillers en élevage. Cette formation pourrait être spécialisée en fonction de la production.

- le second niveau ciblerait de manière claire les futurs spécialistes du conseil en bâtiments avec l'étude de la conception des bâtiments et de ses outils, de la construction, du suivi de chantier et de la mise en route.

Elle sera soumise à discussion au sein du RMT et de ses membres partenaires.

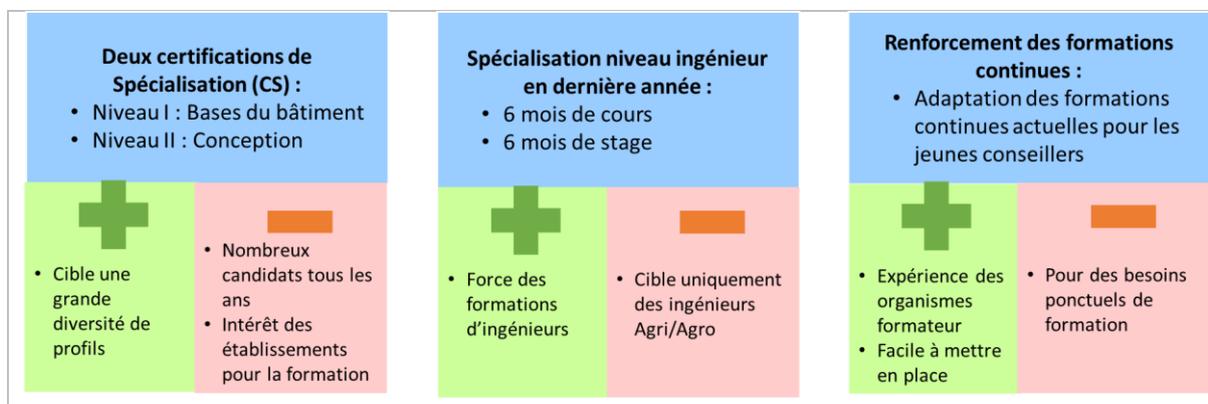


Figure 6 : Propositions de formation avec leurs points forts et leurs limites

Le rapport complet d'enquête est disponible sur le site du RMT : <http://www.rmt-batiments.org/spip.php?rubrique50>.

Contact : helene.leruste@yncrea.fr
 Décembre 2019 – Réf. : 00 20 704 002

Le RMT Bâtiments d'élevage de demain bénéficie de la participation financière du Ministère chargé de l'Agriculture



Les 16 partenaires fondateurs du RMT bâtiments de demain

